

Instructions d'utilisation TOS

les portes automatiques – c'est record !



record.group

Table de matières

1	Généralités.....	4
1.1	Groupe cible (Utilisation).....	4
1.2	Conseils de nettoyage.....	4
1.3	Maintenance et contrôle périodique.....	4
1.4	Domaine d'application TOS 20.....	5
2	Consignes de sécurité.....	6
2.1	État de l'art.....	6
2.2	Usage conforme aux dispositions.....	6
2.3	Règles générales de sécurité et de prévention des accidents.....	6
2.4	Vérification des dispositifs de sécurité.....	7
2.5	Conservation des instructions.....	7
3	Instructions d'utilisation.....	8
3.1	Sélection des modes opératoires (BDE-D).....	8
3.2	Verrouillage des vantaux latéraux et de porte (TOS).....	9
3.2.1	Système de surveillance des commutateurs rotatifs et des vantaux de porte (en option).....	9
3.2.2	Messages d'erreur éventuellement affichés sur l'unité de commande.....	10
3.3	Sélection des fonctions spéciales (BDE-D).....	11
3.4	Blocage de l'unité de commande par clavier.....	11
3.5	Blocage de l'unité de commande par interrupteur à clé (option).....	12
4	Ouverture et fermeture manuelles en cas de panne.....	13
4.1	Ouverture manuelle (sans verrouillage manuel).....	13
4.2	Fermeture manuelle.....	14
4.2.1	Fermeture manuelle - Étape 1.....	15
4.2.2	Fermeture manuelle - étape 2.....	15
5	Manœuvre d'urgence de la porte.....	17
5.1	Ouverture d'urgence avec alimentation électrique.....	17
5.2	Ouverture d'urgence avec batterie de secours (optionnelle) en cas de panne de courant.....	17
5.3	Manœuvre d'urgence par commande manuelle (option).....	17
5.3.1	Exemples de versions disponibles.....	17
5.3.2	Exemple de marche à suivre pour ouverture d'urgence.....	18
5.3.3	Fermeture et verrouillage de la porte (TOS).....	18

Table de matières

6	Comportement en cas de panne	19
6.1	Affichage sur l'unité de commande	19
6.2	Possibilités de dépannage	19
6.3	Redémarrage de la commande STG	19
6.4	L'unité de commande BDE-D ne réagit pas.....	20
7	Vérification des fonctions et de la sécurité.....	21
7.1	Généralités	21
7.2	Données de raccordement électrique ligne de produits 20	22
7.3	Conditions environnementales	22
7.4	Contrôle technique mensuel (TOS).....	22

1 Généralités

1.1 Groupe cible (Utilisation)

Ce manuel d'utilisation s'adresse aux groupes cibles indiqués ci-dessous :

- Exploitant de l'installation :
toute personne en charge de l'entretien technique de l'installation
- Opérateur de l'installation :
toute personne qui manie quotidiennement l'installation et a reçu des instructions en conséquence.

Le présent manuel d'utilisation explique le maniement de l'installation. Il constitue la base d'un parfait fonctionnement, indique la procédure à suivre et fournit des instructions pour éliminer d'éventuels dérangements. Des extraits du présent document peuvent être remis à des personnes amenées à manier quotidiennement l'installation.

L'exploitant de l'installation est tenu de lire ce manuel d'utilisation avant de la mettre en service et il doit observer les consignes de sécurité.

Il est recommandé de conserver le présent document à portée de main près de l'installation.

1.2 Conseils de nettoyage

L'ensemble du système de porte, y compris les capteurs et les dispositifs de sécurité, peut être nettoyé avec un chiffon humide et un détergent usuel (ne pas récuser, ne pas employer de solvants).

Testez votre détergent au préalable sur une partie non visible. Les rails de guidage sont à préserver de la saleté.



INSTRUCTION

Pour l'exécution de ces travaux, il est recommandé de sélectionner les modes opératoires  (Verrouillé) ou  (Ouverture permanente), afin d'éviter d'éventuelles blessures dues à des mouvements incontrôlés de la porte.

1.3 Maintenance et contrôle périodique

Avant la première mise en service, selon les besoins et conformément aux dispositions en vigueur – cependant au minimum **une fois par an** – un contrôle technique doit être effectué par un de nos agents de maintenance qualifiés ou par un de nos partenaires agréés. Nous recommandons de procéder en même temps à une opération de maintenance.

Une maintenance arrivée à échéance est affichée sur la BDE-D. L'intervalle pour l'édition de cet avis est déterminé par le nombre de cycles d'ouverture et/ou l'expiration de la durée d'exploitation fixée.

L'inspection et la maintenance régulières de l'installation par du personnel qualifié et agréé par le fabricant offrent la meilleure garantie pour une longue durée de vie et un fonctionnement impeccable du produit.

Nous vous recommandons de conclure un contrat de service après-vente avec la filiale S.A.V. de votre région.



ATTENTION

La liste des pièces d'usure et de rechange avec les préconisations de remplacement est jointe en annexe ou peut également être obtenue auprès de votre agence.

1.4 Domaine d'application TOS 20



INSTRUCTION

Ces instructions s'appliquent au mécanisme suivant du système 20:
TOS 20

2 Consignes de sécurité

La porte coulissante a été mise au point selon l'état actuel de la technique et les règles officielles de sécurité.

2.1 État de l'art

L'installation a été développée selon les dernières techniques et les règles reconnues en matière de sécurité et répond, selon les options et le diamètre, aux exigences de la Directive Machines 2006/42/CEG et des normes EN 16005 et DIN 18650 (D).

L'utilisateur peut toutefois encourir des dangers dans le cas d'une utilisation non conforme aux dispositions.



ATTENTION

Seules les personnes formées et habilitées sont en droit d'effectuer des travaux de montage, mise en service, inspection, entretien ou dépannage sur la porte automatique.

Après la mise en service ou la réparation, merci de remplir la liste de contrôle et de la déposer chez les clients.

Nous recommandons la conclusion d'un contrat d'entretien.

2.2 Usage conforme aux dispositions

L'installation a été exclusivement prévue pour être utilisée comme passage de personnes. Le montage ne doit avoir lieu que dans des locaux secs. Toute dérogation à ce principe contraint le client à fournir l'étanchéité et l'écoulement d'eau adéquats dans le respect des règles.

Tout autre usage ou dépassement des capacités est considéré comme non conforme aux dispositions. Le fabricant ne répond pas des dommages qui en résulteraient; l'opérateur seul en assume les risques.

Un usage conforme aux dispositions implique d'observer les conditions de fonctionnement dictées par le fabricant ainsi que d'effectuer régulièrement des travaux de nettoyage, d'entretien et de maintenance.

Toute intervention ou modification apportée à l'installation par un personnel de maintenance non autorisé exclut la responsabilité du fabricant concernant les dommages qui pourraient en résulter.

2.3 Règles générales de sécurité et de prévention des accidents



ATTENTION

Si le système met en œuvre des détecteurs de mouvement, il faut veiller à ce qu'aucun objet mobile (drapeaux, plantes, etc.) n'entre dans les zones de détection couvertes par les détecteurs de mouvement.



ATTENTION

Afin de prévenir tout dysfonctionnement, **NE PAS** débrancher la porte du réseau pendant la nuit !



ATTENTION

Si un défaut met en péril la sécurité des personnes, le porte doit être mis hors service. Il ne pourra être remis en service qu'après une correction appropriée des défauts et s'il n'y a plus de danger.

**ATTENTION**

Par principe, aucun dispositif de sécurité (p. ex. capteurs, vantaux de protection) ne doit être démonté ou mis hors service.

**PRUDENCE**

Dysfonctionnements et risque de chutes dus à l'encrassement sous le tapis de sol

- Pannes de service, légères contusions, fractures
- Le tapis de sol ou le revêtement de sol doit être posé à plat et bien fixé. Les saletés accumulées sous le tapis de sol doivent être retirées **régulièrement**.

**PRUDENCE**

OUVERTURE / FERMETURE / ROTATION imprévue

- Pincements et contusions dus aux vantaux
- Aucune personne et aucun objet ne doivent se trouver dans la zone d'ouverture de la porte.
- Ne pas démonter ou mettre hors service les dispositifs de sécurité (capteurs).
- Ne pas se précipiter dans une porte qui se trouve déjà en processus de fermeture.

2.4 Vérification des dispositifs de sécurité

Entre les opérations de maintenance, effectuées par un technicien S.A.V. record ou par un partenaire agréé, il est recommandé pour une sécurité accrue de faire vérifier régulièrement par l'opérateur les éléments essentiels au bon fonctionnement de la porte. Vous trouverez en fin de ce document une liste des fonctions à contrôler tous les mois.

2.5 Conservation des instructions

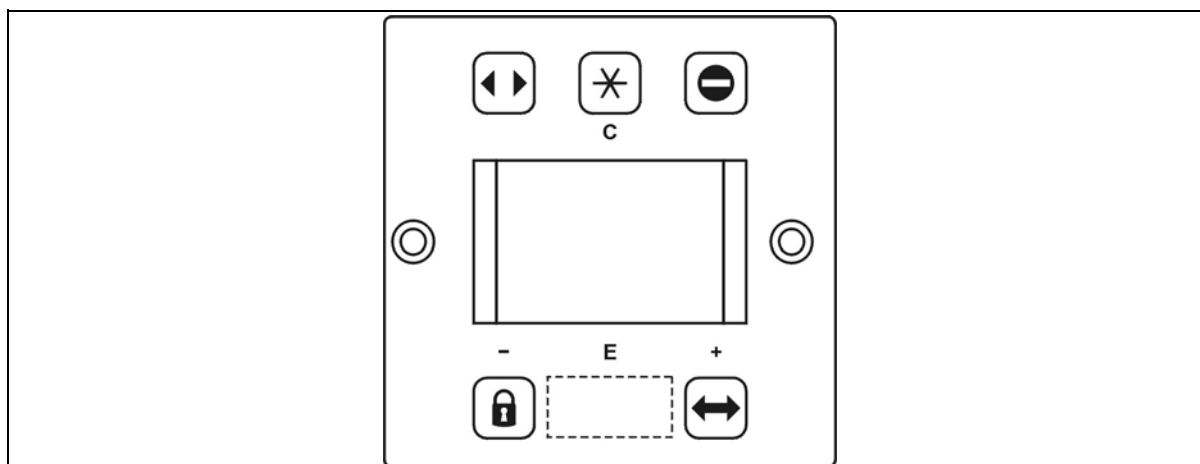
Après le montage de l'installation, les instructions doivent être gardées dans un endroit accessible et sec.

3 Instructions d'utilisation

L'unité de commande électronique avec affichage (soit BDE-D), décrite ci-dessous, permet l'utilisation du système de portes coulissantes automatiques.

3.1 Sélection des modes opératoires (BDE-D)

L'unité de commande électronique BDE-D est un appareil convivial d'entrée et de sortie pour le contrôle et le paramétrage (optionnel) des mécanismes de porte. L'écran LCD à rétroéclairage donne des informations en texte clair et avec des symboles sur l'état de l'installation. Les messages d'erreur sont affichés sous forme de texte.



Bouton	Mode de service	Symbole d'affichage	Fonction
	Automatique	 Automatique	- Installation franchissable sans encombre dans les deux sens - Largeur d'ouverture maximale
	Ouverture permanente	 Ouverture permanente	L'installation reste ouverte jusqu'à la sélection d'un autre mode de service
	Sens unique	 Sens unique	L'installation n'est franchissable que dans un sens (p.ex. à la fermeture des magasins)
	Verrouillé	 Verrouille	- L'installation est fermée et verrouillée (si un verrouillage a été installé) - L'installation reste verrouillée même en cas de panne de courant
	Largeur d'ouverture réduite	 Automatique	- Installation franchissable sans encombre dans les deux sens - Largeur d'ouverture réduite



INSTRUCTION

La largeur d'ouverture réduite est aussi efficace dans les modes de service (Sens unique) et (Ouverture permanente).

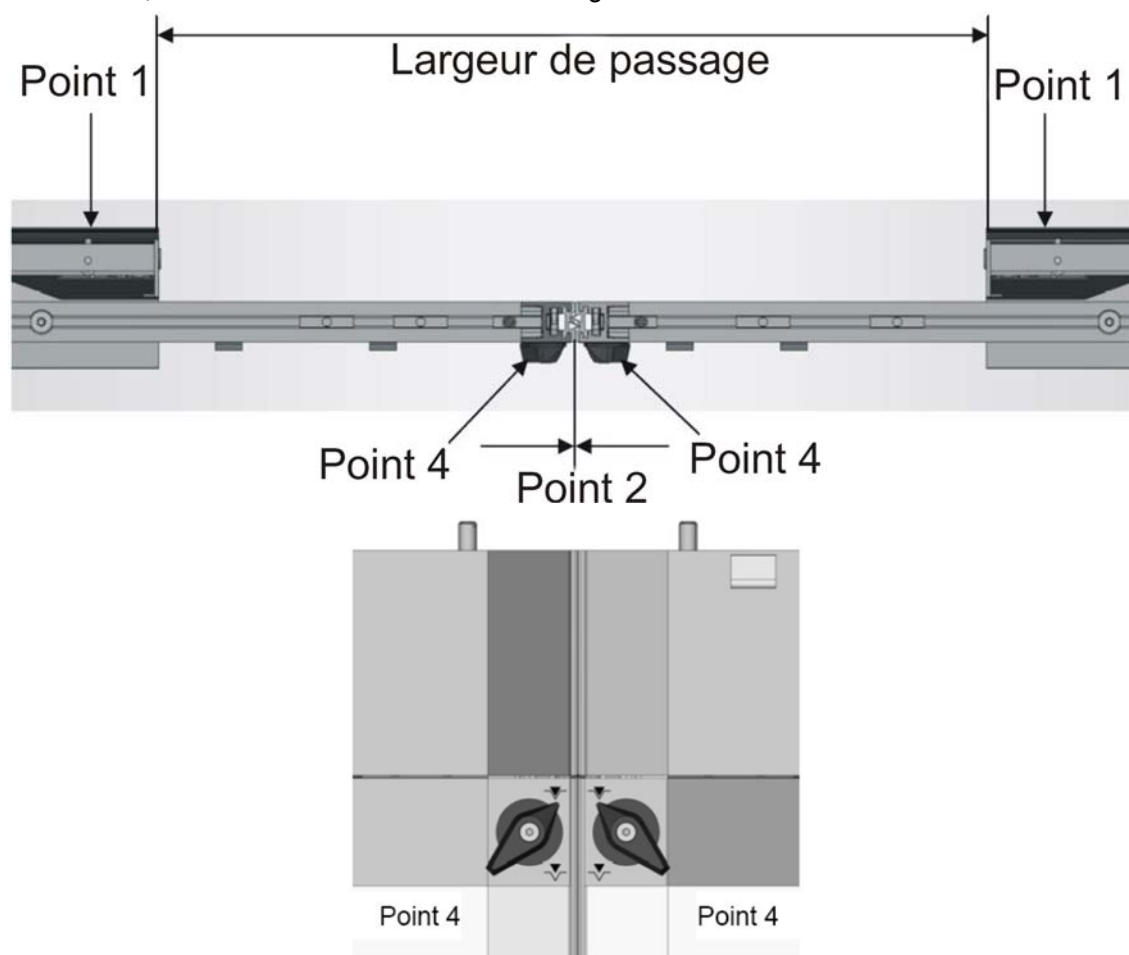
3.2 Verrouillage des vantaux latéraux et de porte (TOS)

Pour pouvoir garantir un verrouillage parfait des vantaux latéraux et de porte, les conditions suivantes doivent absolument être remplies. Utiliser le set de montage 102-381641003.

1. Les vantaux latéraux pivotants doivent être bien adossés contre la butée.
2. Les vantaux de porte pivotants doivent être bien fermés (mouvement de rotation et de translation).
3. Sélecteur de programmes de l'unité de commande en position  verrouillé (a pour effet de verrouiller le mouvement de translation des vantaux de porte).
4. Régler les deux boutons tournants (centre de la porte, en haut) sur la position fermée (a pour effet de verrouiller le mouvement de rotation des vantaux de porte).

3.2.1 Système de surveillance des commutateurs rotatifs et des vantaux de porte (en option)

Un système de surveillance des commutateurs rotatifs et des vantaux de porte est disponible en option. Pour cela, il faut commander les sets de montage suivants :



MS (Set de montage) Système de surveillance des commutateurs rotatifs et des vantaux de porte 102-016447000

MS (Set de montage) FEM0 avec 1000 mm de câble 102-020808482

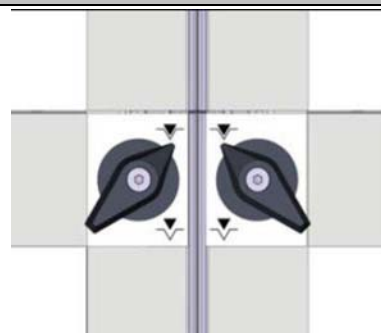
3.2.2 Messages d'erreur éventuellement affichés sur l'unité de commande

Il y a deux modes de fonctionnement à prendre en compte :

Mode de fonctionnement « VERROUILLÉ »

Pour le mode de fonctionnement « VERROUILLÉ », les vantaux de portes doivent être verrouillés et non-pivotants.

Les commutateurs rotatifs doivent être en position « FERMÉ ».



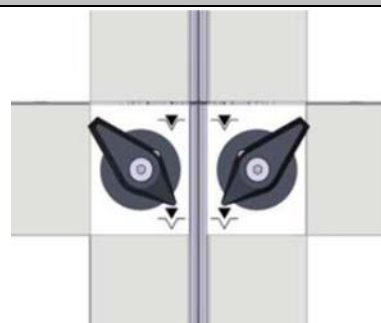
Si les commutateurs rotatifs ne sont pas dans la bonne position, l'unité de commande affiche un message d'erreur :

N°	Texte affiché	Type	Commentaire et dépannage possible
29	TOS non verrouillé	TOS avec DV	TOS non verrouillé Commutateurs rotatifs non réglés sur la position « VERROUILLÉ » Régler les commutateurs rotatifs sur la position « VERROUILLÉ »

Mode de fonctionnement AUTOMATIQUE

Pour le mode de fonctionnement « AUTOMATIQUE », les vantaux de portes doivent pouvoir pivoter et s'ouvrir en cas d'urgence.

Les commutateurs rotatifs doivent être en position « OUVERT ».



Si les commutateurs rotatifs ne sont pas dans la bonne position, l'unité de commande affiche un message d'erreur :

N°	Texte affiché	Type	Commentaire et dépannage possible
30	TOS verrouillé	TOS avec DV	Mode automatique TOS verrouillé Porte en mode MANUEL Régler les commutateurs rotatifs sur la position « OUVERT »

3.3 Sélection des fonctions spéciales (BDE-D)

Actionnement du bouton	Fonction	Affichage	Description
	Mode Manuel	 Cmd. manuelle	- Appuyer sur le bouton 2 fois de suite - L'installation s'ouvre / s'arrête à la 2ème pression sur le bouton - L'installation peut être manœuvrée à la main Retour à un autre mode de service - Actionnement du bouton souhaité (p. ex. Automatique)
	Mode Manuel	 Cmd. manuelle	- Appuyer pendant 2 secondes sur le bouton - L'installation peut être manœuvrée à la main Retour à un autre mode de service - Actionnement du bouton souhaité (p. ex. Automatique)
	Ouverture unique	 Verrouille	- L'installation est fermée et verrouillée 1 pression de bouton déverrouille la porte (le cas échéant) - Exécution d'un mouvement d'ouverture/fermeture - L'installation se reverrouille si elle est fermée

3.4 Blocage de l'unité de commande par clavier

Séquence de touches	Affichage	Description
Blocage de l'unité de commande		
  	 Automatique	- Toute manipulation indésirable de l'unité de commande est entravée - Le panneau de commande est bloqué - L'état de blocage de la BDE-D est affiché sur l'écran
Déblocage de l'unité de commande		
  	 Automatique	La libre sélection des modes opératoires et des fonctions spéciales est garantie

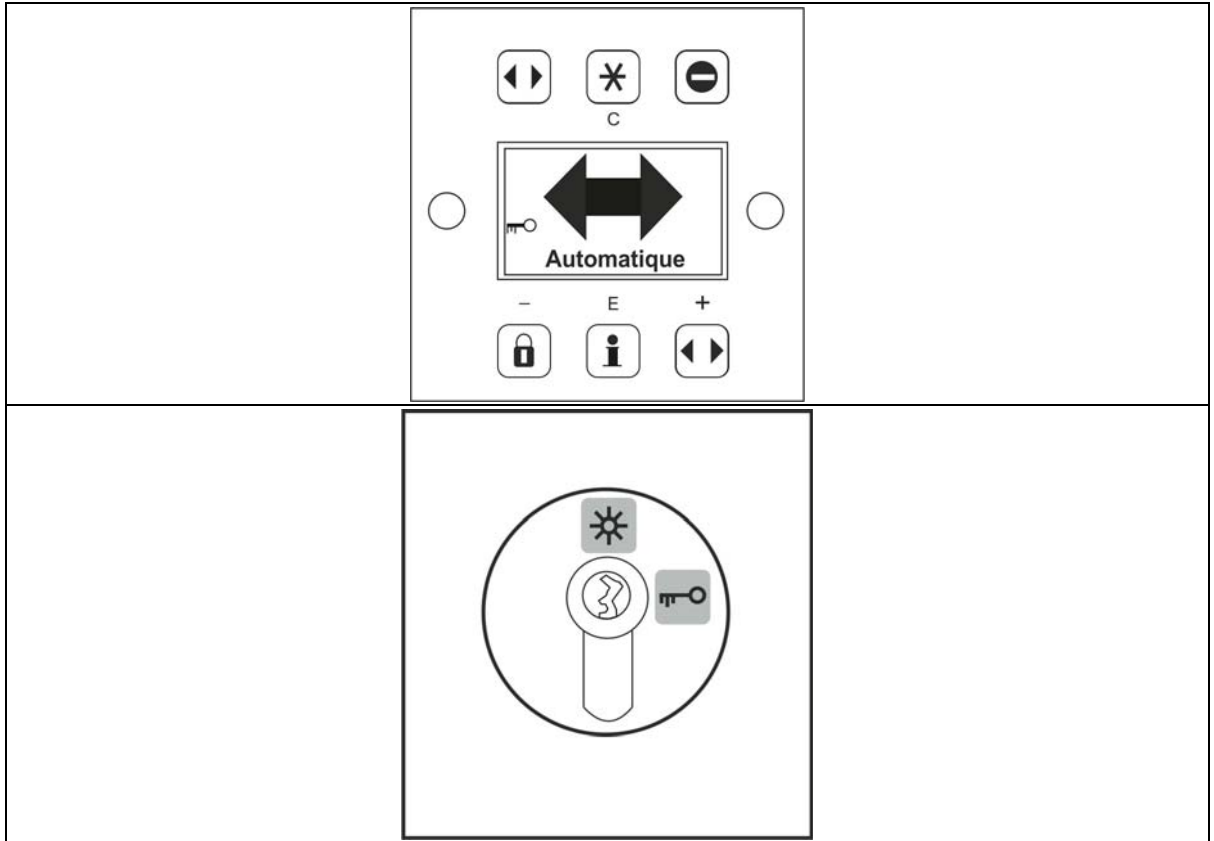


INSTRUCTION

L'installation reste dans le mode opératoire sélectionné auparavant

3.5 Blocage de l'unité de commande par interrupteur à clé (option)

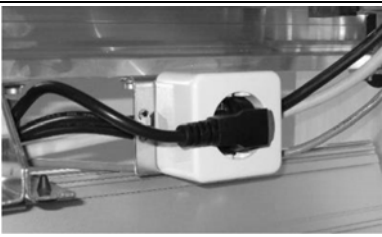
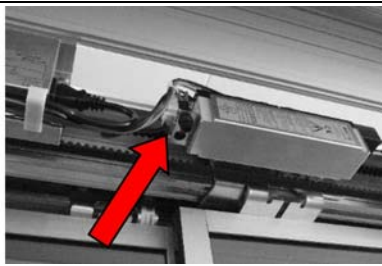
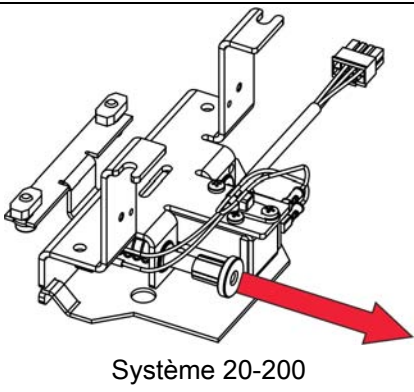
L'unité de commande peut se prémunir efficacement contre tout réglage non autorisé du mode de fonctionnement par un dispositif externe de blocage de la commande. Celui-ci se trouve généralement placé à proximité de la BDE-D.

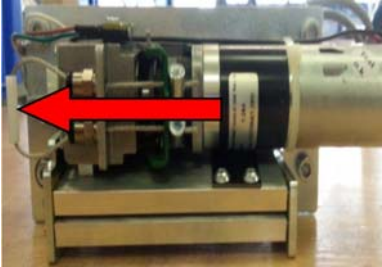


4 Ouverture et fermeture manuelles en cas de panne

4.1 Ouverture manuelle (sans verrouillage manuel)

Situation initiale: La porte est en position fermée et verrouillée et n'est pas sous tension.

	Relevez le caisson d'habillage Nota bene: L'ouverture du caisson est facilitée, si l'on prend soin de le soulever près des charnières
	Faites pivoter le bras de soutien rouge, afin de maintenir le caisson d'habillage en position ouverte
	- Coupez l'installation de l'alimentation électrique - La prise se trouve sous le caisson d'habillage
	Pour les installations avec batterie de secours intégrée: - Déconnectez également le fusible de la batterie - La batterie est située sous le caisson d'habillage
 Système 20	 Système 20-200
Le verrouillage est muni d'un levier de déverrouillage	Le verrouillage est muni d'un boulon de déverrouillage. En tirant, on déverrouille la porte.

	▪ La porte se déverrouille et peut être coulissée manuellement en position ouverte
▪ Actionnez le levier dans le sens des aiguilles d'une montre	
 Verrouillage par tiges MPV Le verrouillage est muni d'une boucle de câble	▪ Tirez fortement sur la boucle de câble ▪ La porte se déverrouille et peut être coulissée manuellement en position ouverte
▪ Refermez l'habillage en exerçant une forte pression sur la zone des charnières	

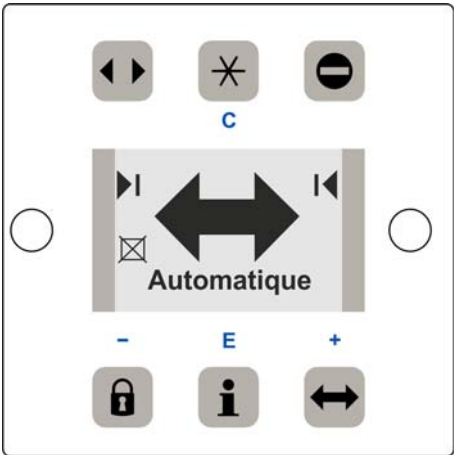
4.2 Fermeture manuelle

Situation initiale: L'installation est sous tension. La porte reste bloquée en position ouverte.



INSTRUCTION

En fonction du type de panne, la procédure pour la fermeture manuelle de la porte est différente. Veuillez suivre les étapes décrites ci-dessous.



4.2.1 Fermeture manuelle - Étape 1

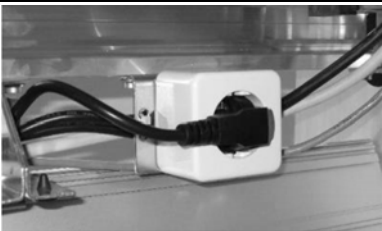
Touche	Fonction	Affichage	Description
	Commande manuelle		- Pressez la touche 2 fois en suivant - La porte peut être fermée ou ouverte manuellement Service provisoire de la porte (par ex. en cas de température extérieure basse)
	Verrouillé	 Verrouille	Verrouillage nocturne - Appuyez <i>en plus</i> sur la touche Verrouillé - Faites coulisser la porte manuellement en position fermée - Porte est fermée et verrouillée (pour autant qu'un système de verrouillage ait été installé) Informez le S.A.V. (n° tél. affiché sur BDE-D)

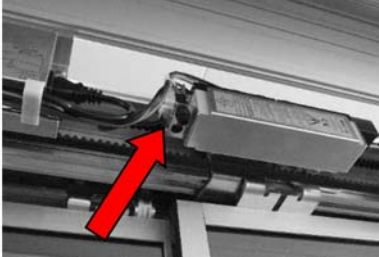
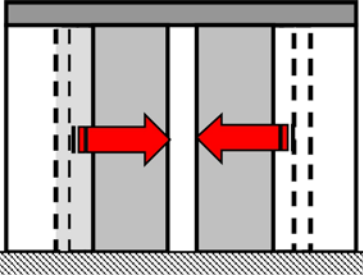
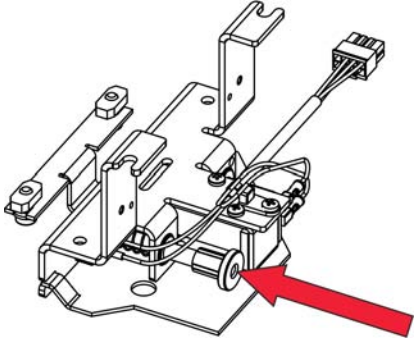
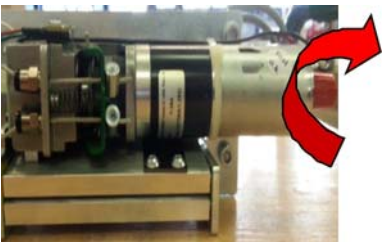
**INSTRUCTION**

Si la porte ne peut quand même pas être manoeuvrée et verrouillée manuellement, veuillez suivre la procédure indiquée en Étape 2.

4.2.2 Fermeture manuelle - étape 2

En cas d'échec des mesures décrites sous "Étape 1" pour fermer et verrouiller la porte, c'est qu'il s'agit d'une panne grave. Veuillez donc procéder comme suit:

	- Placer la porte en "commande manuelle" (voir chapitre "Fermeture manuelle - Étape 1") - Relevez le caisson d'habillage Nota bene: L'ouverture du caisson est facilitée si l'on prend soin de le soulever près des charnières
	Faites pivoter le bras de soutien rouge afin de maintenir le caisson d'habillage en position ouverte
	- Coupez l'alimentation électrique - La prise se trouve sous le caisson d'habillage

	Pour les installations avec batterie de secours intégrée: ▪ Déconnectez également le fusible de la batterie ▪ La batterie est située sous le caisson d'habillage
	▪ Faites coulisser la porte manuellement en position fermée
 Système 20 ▪ Actionnez le levier de déverrouillage dans le sens des aiguilles d'une montre et maintenez-le dans cette position, afin que la porte puisse se fermer complètement ▪ La porte se verrouille dès que vous lâchez le levier de déverrouillage	 Système 20-200 ▪ On verrouille la porte en appuyant sur le boulon
 Verrouillage par tiges MPV	▪ Tournez le bouton rouge dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que vous sentiez de la résistance et que vous ne puissiez plus continuer à tourner ▪ Contrôlez manuellement si la porte est bien verrouillée ▪ Seule une deuxième issue peut alors permettre de quitter le bâtiment Informez le S.A.V. (numéro de téléphone affiché sur la BDE-D)

5 Manœuvre d'urgence de la porte

En fonction des règles de sécurité spécifiques à chaque pays (concept de sortie de secours, etc.) les portes sont équipées d'un dispositif d'ouverture d'urgence.

5.1 Ouverture d'urgence avec alimentation électrique

Le bouton Ouverture d'urgence (en option), qui doit se trouver à proximité de la porte, déclenche une ouverture, pour autant que le mode opératoire Verrouillé n'ait pas été activé. Si ce mode a été sélectionné, la porte reste verrouillée.

Pour une remise en service de l'installation, le bouton Ouverture d'urgence doit être remis dans sa position initiale, soit en le tournant, soit en le tirant (procédure différente selon le type d'interrupteur).

5.2 Ouverture d'urgence avec batterie de secours (optionnelle) en cas de panne de courant

- Dans le cas d'une batterie paramétrée sur "service batterie", toutes les fonctions de la porte automatique sont maintenues.
- L'ouverture d'urgence en cas de panne s'effectue au moyen d'une batterie qui déclenche un mouvement d'ouverture unique (sauf si la porte a été programmée sur Verrouillé)
- Le nombre d'ouvertures dépend essentiellement du poids des vantaux et de l'état de la batterie.
- Le dernier mouvement de porte en cas de batterie épuisée (capacité trop faible) est laissé à votre choix – ouverture ou fermeture.
- Le déverrouillage d'une porte bloquée est possible avec l'interrupteur à clé / bouton-poussoir (en option).

5.3 Manœuvre d'urgence par commande manuelle (option)

Disponible en plusieurs versions, ce dispositif est placé à l'intérieur et/ou à l'extérieur, et permet le déverrouillage de la porte selon la marche à suivre ci-dessous.

5.3.1 Exemples de versions disponibles

Les versions illustrées ci-après sont pratiquement identiques au niveau fonctionnel.



102-020808512



102-020808757

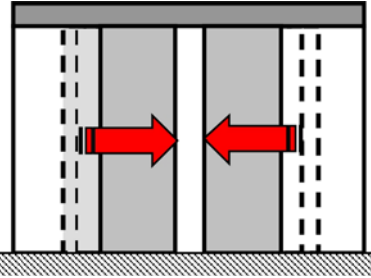
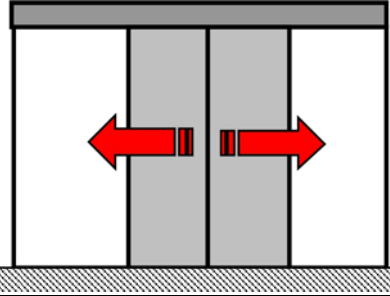


102-014102000

5.3.2 Exemple de marche à suivre pour ouverture d'urgence

Ouverture d'urgence	
	▪ Ouvrir le clapet de déverrouillage ▪ Déverrouiller la porte en tirant le clapet de déverrouillage vers le bas ▪ Affichage sur l'écran de la commande BDE-D: → Erreur n° 31 / Ouverture d'urgence ▪ La porte peut être ouverte manuellement

5.3.3 Fermeture et verrouillage de la porte (TOS)

	▪ Actionnez l'ouverture d'urgence ▪ La porte est ainsi déverrouillée
	▪ Faites coulisser la porte manuellement en position fermée ▪ Maintenez les vantaux en position fermée
	▪ Fermez le clapet de déverrouillage ▪ La porte est ainsi verrouillée
	▪ Contrôlez manuellement si la porte est bien verrouillée

**INSTRUCTION**

Marche à suivre analogue pour les autres éléments d'actionnement.
En cas d'utilisation d'un verrouillage multi-point (MPV) à la place du commutateur rotatif, les vantaux de porte peuvent être basculés après actionnement de l'interrupteur d'urgence.

6 Comportement en cas de panne

En cas de dérèglement ou de panne, différents messages s'affichent selon le modèle de commande connecté.

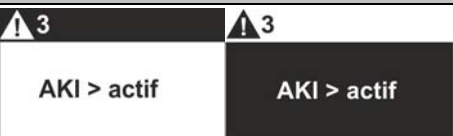
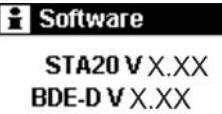
6.1 Affichage sur l'unité de commande

- L'avis d'état est affiché sur l'écran avec numéro d'état et texte
- L'affichage alterne entre blanc et noir
- Après 10 secondes le numéro de téléphone du centre S.A.V. compétent s'affiche en alternance

6.2 Possibilités de dépannage

- Grâce à l'affichage d'état, on peut parfois remédier soi-même à une panne
- Si vous n'êtes pas sûr, adressez-vous au centre S.A.V. compétent
- Avant d'appeler, prenez soin de noter les informations qui apparaissent à l'écran de l'unité de commande BDE-D. Ces informations fournissent au technicien de précieuses indications pour dépanner le système
- Si plusieurs avis d'état s'affichent en même temps, ils seront numérotés: p. ex. erreur 1 / 2
- La touche E permet de naviguer d'une erreur à l'autre

Exemple:

Quelle information?	Marche à suivre	Exemple d'affichage
Texte et numéro de l'état	▪ S'affichent automatiquement sur l'écran de la commande	
Versions de logiciel	▪ Actionnement de la touche suivante pendant 2 secondes 	

6.3 Redémarrage de la commande STG

Dans certains cas, le dérangement peut aussi être éliminé par un redémarrage de la commande. Veuillez suivre pour cela les indications ci-dessous.

- Assurez-vous d'abord que le caisson d'habillage est fermé, que personne n'entrave le fonctionnement de l'installation ou ne s'en approche, risquant ainsi de déclencher une ouverture.

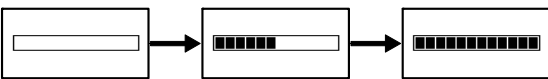
		Appuyer > 5 s
	Non	Non
	Oui	Reset commande?
		Oui

- Un redémarrage de l'installation est exécuté
- Le premier mouvement après un redémarrage se déroule à vitesse réduite
- Si, après le redémarrage de la commande, l'unité de commande signale à nouveau un défaut, veuillez prendre contact avec le SAV **en indiquant le message d'erreur**

6.4 L'unité de commande BDE-D ne réagit pas

Si la BDE-D ne réagit pas quand on actionne les touches ou si aucun avis ne s'affiche sur l'écran, il faut procéder à un redémarrage de la BDE-D.

Veuillez respecter la marche à suivre ci-dessous:

REDÉMARRAGE HARDWARE BDE-D	
	Appuyer sur la touche E > 12 s
	L'écran d'affichage s'allume mais reste vide
	Connecter avec contrôle....  La connexion a été établie (exemple)  STA20 V X.XX BDE-D V X.XX

- Après exécution du redémarrage, la BDE-D est à nouveau opérationnelle
- Dans le cas contraire, veuillez en informer le service après-vente

7 Vérification des fonctions et de la sécurité

7.1 Généralités

Conformément à la législation en vigueur, après la transmission au client d'une installation de porte automatique, c'est l'exploitant de la porte qui est responsable de son entretien et de la sécurité des usagers.

Le contrôle régulier des pièces individuelles par l'exploitant n'exige qu'un faible investissement de temps et contribue en particulier à la prévention des accidents provoqués par une utilisation inappropriée de l'installation.

Contrôle

Dans le cadre du contrôle, on effectue des tests visuels et fonctionnels qui portent essentiellement sur les vantaux, les guides, les logements de pièces, les dispositifs de limitation, les capteurs ainsi que sur la sécurité des points d'écrasement, de cisaillement et d'entraînement.

En outre, avec les systèmes de porte montés sur des issues de secours, tous les dispositifs de sécurité liés à la fonction de voie d'évacuation sont contrôlés.

Pour fournir à l'exploitant documentation et information, le résultat du test doit être consigné sur une liste de contrôle et doit être conservé dans le carnet pendant minimum **un an**.

Maintenance

Lors de la maintenance, paliers, points de coulissement et transmission d'énergie sont nettoyés et ajustés. Les vis de fixation importantes sont contrôlées et, si besoin est, resserrées.

Puis on procède à un contrôle du fonctionnement des dispositifs de coupure, des mécanismes d'entraînement, des commandes, de l'accumulateur de force et d'énergie et des émetteurs d'ordres, ainsi qu'à l'ajustement des dispositifs de sécurité et au réglage de toutes les séries de mouvements, y compris les points terminaux.

Enfin, on exécute une course d'essai avec contrôle d'ensemble final.

Pour fournir à l'exploitant documentation et information, l'état de l'installation est consigné sur une liste de contrôle et doit être conservé par l'exploitant dans le carnet pendant minimum **un an** jusqu'au prochain contrôle / maintenance.



ATTENTION

La fréquence des contrôles est d'au moins une fois par an selon les directives du fabricant.

La fréquence de la maintenance est d'au moins une fois par an selon les recommandations du fabricant.



ATTENTION

La liste des pièces d'usure et de rechange avec les préconisations de remplacement est jointe en annexe ou peut également être obtenue auprès de votre agence de service après-vente.



ATTENTION

Les contrôles et la maintenance ne peuvent être effectués que par un spécialiste ou toute personne ayant reçu une formation appropriée. L'habilitation de ces personnes ne peut être délivrée que par le fabricant. Le technicien est tenu d'enregistrer dans le carnet et sur la liste de contrôle l'ampleur, les résultats et la date de l'inspection périodique. Ces données sont à conserver par l'exploitant de la porte.

7.2 Données de raccordement électrique ligne de produits 20

Tension de secteur	100 – 240 VAC, 50 / 60 Hz
Puissance nominale	90 W

7.3 Conditions environnementales

Plage de température	De -15 jusqu'à +50° C
Plage d'humidité	Jusqu'à 85% rel. d'humidité relative, sans effet de condensation

7.4 Contrôle technique mensuel (TOS)

Test / Contrôle	Marche à suivre	Résultat attendu
Détecteur de mouvement	Approchez-vous de la porte à vitesse normale (en venant de l'intérieur et de l'extérieur)	- Le capteur doit couvrir toute la largeur de passage - L'ouverture de la porte s'effectue à temps et à vitesse adéquate, afin de permettre un passage sans encombre
Vantaux / Parties fixes	- Vérifiez l'état des vitrages - Vérifiez l'état des joints / profilés	- Pas de bris de glace - Pas de joints arrachés (perte d'énergie) - La porte est la "carte de visite" de votre entreprise. Veillez à ce qu'elle soit dans un état irréprochable
Caisson d'habillage	Contrôlez la fixation du caisson d'habillage	Il doit être complètement fermé et correctement enclenché dans les charnières
Mouvement pivotant	- Mode "Verrouillé" - Pour déverrouiller, mettre le commutateur rotatif sur "ouvert" ou actionner l'interrupteur d'urgence en cas d'un verrouillage multipoint (MPV)	Ouverture / pivotement libre de tous les vantaux

ATTENTION



Après le déverrouillage, les vantaux latéraux pivotants doivent être repoussés à fond contre les butées.

Les vantaux de porte pivotants doivent être refermés entièrement (mouvement pivotant et coulissant).

Aucun objet ne doit se trouver dans la zone de pivotement.

Contact

→ France

record portes automatiques SAS – 6, rue de l'Orme St-Germain – F-91165 Champlan CEDEX
tél. : + 33 1 69 79 31 10 – e-mail : info@record.fr – web : www.record.fr

→ Suisse

record Türautomation SA – Allmendstrasse 24 – 8320 Fehraltorf – Suisse
tél. : + 41 44 954 91 91 – e-mail : info@record.ch – web : www.record.ch

→ record global export

agtatec sa – Allmendstrasse 24 – 8320 Fehraltorf – Suisse
tel.: +41 44 954 91 91 – e-mail: export@record.global – www.record.global

→ Siège

agtatec sa – Allmendstrasse 24 – 8320 Fehraltorf – Suisse
tel.: +41 44 954 91 91 – e-mail: info@record.group – www.record.group



record

your global partner for entrance solutions